



AVIS D'EXAMEN PRÉALABLE

LE PUBLIC EST INVITÉ À SOUMETTRE DES COMMENTAIRES

Dossier de la CNER no.: 17KN073

Nom du projet: Projet “Resolution Island Long Term Monitoring”

Nom du promoteur: Indigenous and Northern Affairs Canada-Contaminated Sites Division

Type de projet: Remediation Région: South Baffin Region

Registre public: www.nirb.ca Application No.: 125237

Date limite des commentaires: **February 20, 2018**

PORTEE DU PROJET:

Le projet proposé “Resolution Island Long Term Monitoring” est situé dans la région de Qikiqtani (south Baffin), à environ 310 kilomètres (km) de Iqaluit. Le promoteur envisage de conduct remediation activities of the former Pole Vault Line military installation on Resolution Island to address deficiencies identified through long term monitoring activities at Resolution Island. Le programme se déroulera du(de) Summer 2018 à Summer 2019. Selon la proposition telle qu’identifiée par la CNER, les ouvrages et activités suivants s’inscrivent dans la portée du projet :

- Mobilization and demobilization of equipment, materials/wastes
- Establishment a temporary camp to accommodate a maximum of 30 personnel
- Excavation of contaminated soil and off-site disposal of contaminated soil
- Decommissioning of existing fuel storage systems;

Consultez en ligne le registre public de la CNER à l’adresse ci-dessous et recherchez le dossier no. 17KN073 de la CNER afin d’accéder aux informations et cartes du projet ainsi qu’aux formulaires de commentaires.

DEMANDES DE COMMENTAIRES

Vous êtes invité(e) à formuler vos commentaires à la CNER sur la potentialité du projet de :

- d’être la source d’importantes préoccupations publiques et, le cas échéant, pourquoi?
- d’être la cause d’importants effets socioéconomiques et écosystémiques négatifs et, le cas échéant, pourquoi?
- D’être la cause d’importantes répercussions négatives sur l’habitat des espèces sauvages ou sur les activités d’exploitation faunique des Inuit et, le cas échéant, pourquoi?
- d’éventuellement provoquer des effets négatifs hautement prévisibles pouvant être adéquatement prévenus/gérés par des techniques connues.

Les parties sont également invitées à recommander les mesures d’atténuation qu’elles jugent appropriées ainsi que de porter à l’attention de la CNER toute question d’importance liée au projet.

COORDONNÉES

La CNER a récemment lancé son registre public en ligne ; de ce fait, les parties concernées peuvent directement accéder aux informations du projet ou soumettre leurs commentaires à la Commission sur le site www.nirb.ca. Les commentaires peuvent toujours être directement envoyés par courriel à l’adresse info@nirb.ca or ou par télécopieur au (867) 983-2594.

Si vous avez des questions ou besoin de précisions sur le projet proposé ou sur le processus d’examen préalable de la CNER, contactez Sophia Granchinho, Manager, Impact Assessment sans frais au 1-867-857-4829 ou par courriel à l’adresse sgranchinho@nirb.ca.